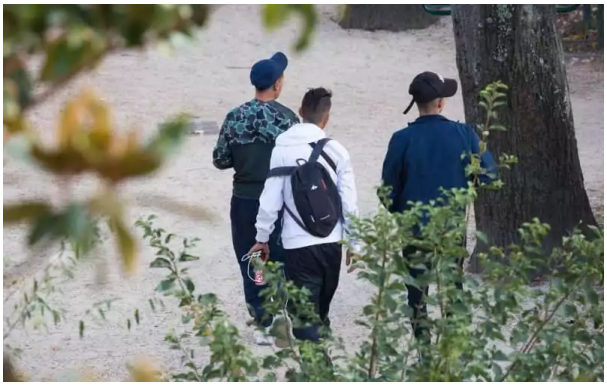
Le Maroc va rapatrier les mineurs isolés depuis la France : le roi Mohammed VI a donné des instructions. La logistique d'accueil appropriée est opérationnelle.

31/10/2024 à 1h37



Le Maroc s'apprête à rapatrier les mineurs non accompagnés (MNA) en France. Lors d'un point de presse au terme de ses entretiens avec le ministre français de l'Intérieur, Bruno Retailleau, Abdelouafi Laftit a indiqué que son homologue et lui ont abordé des questions d'intérêt commun et les moyens de renforcer davantage la coopération, conformément aux ambitions et aspirations du roi Mohammed VI et du président de la République française, Emmanuel Macron, pour un « partenariat d'exception renforcé ».

S'agissant des questions migratoires et conformément à la déclaration relative au « Partenariat d'exception renforcé » signée par le souverain et son hôte, « nos départements respectifs contribueront à la construction de l'agenda global incluant à la fois la facilitation des mobilités légales, la

lutte contre l'immigration irrégulière et la coopération en matière de réadmission et de prévention des départs », a-t-il ajouté.

Le responsable marocain a fait savoir que le roi Mohammed VI a donné des instructions pour le rapatriement des MNA dûment identifiés. Aussi, a-t-il tenu à rappeler qu'une équipe multidisciplinaire s'était déplacée en juin 2018 en France pour assister les autorités françaises. De plus, un schéma de procédure pour le retour concerté des MNA a été signé, en décembre 2020, entre les ministères de la Justice des deux pays. Actuellement, le Maroc a préparé la logistique d'accueil appropriée à travers des centres de protection et de formation, pour le retour des MNA, a fait savoir le responsable marocain.

www.bladi.net